



CHAIRE DE RECHERCHE DU
CANADA SUR L'ÉVALUATION
DES ACTIONS PUBLIQUES À
L'ÉGARD DES JEUNES ET DES
POPULATIONS VULNÉRABLES



CHAIRE-RÉSEAU DE RECHERCHE
SUR LA JEUNESSE DU QUÉBEC

Les coûts de la sous-scolarisation des jeunes placés

Léo Leroux, assistant de recherche, CREVAJ-EDJeP, École nationale
d'administration publique (ENAP)

Alexandre Blanchet, chercheur, CREVAJ-EDJeP, ENAP

Martin Goyette, professeur titulaire, ENAP

Pier-André Bouchard St-Amant, professeur en finances publiques, ENAP

Février 2020

Financé par :



Social Sciences and
Humanities Research
Council of Canada

Canada



CANADA FOUNDATION
FOR INNOVATION | FONDATION CANADIENNE
POUR L'INNOVATION

Fonds de recherche
sur la société
et la culture



Québec

Cette analyse vise à estimer une partie des gains qui peuvent être réalisés avec une hausse du taux de diplomation des jeunes sortants d'un placement dans le système de protection de la jeunesse après 16 ans. L'analyse se concentre sur les gains en revenu personnel après impôt, les revenus des taxes à la consommation, les revenus d'impôts et les épargnes en transferts (aide sociale, assurance chômage, etc).

Présentement, nous observons un grave retard au niveau de la diplomation secondaire des jeunes placés par rapport au reste de la population. À l'âge de 19 ans, seulement 24,8% des jeunes sortant de placement ont obtenu leur diplôme d'études secondaires (DES), comparé à 77,4% pour l'ensemble du Québec. Si 2000¹ jeunes sortent de la DPJ chaque année après 16 ans, cela implique que 1044 jeunes n'obtiennent pas leur DES. Sur la vie active de ces jeunes, le manque à gagner en taxes, impôts, revenus personnel et épargnes en services sociaux dû à cette sous-scolarisation est de plus de 370 millions de dollars (voir tableau 4). Ceci démontre le grand potentiel économique qui demeure inexploité en raison de la sous-scolarisation des jeunes placés.

Ensemble du Québec :	81,8 %
Part de diplômés	77,4%
Part de qualifiés	4,4 %
Retard à l'entrée au secondaire	55,1 %
Immigrants de 1^{re} génération	78,3%
Réseau public :	78,6 %
EHDAA	56,2 %
Défavorisation	73,2 %
Réseau privé	92,9 %
EDJeP³	24,8%
Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, données EDJeP	

Les tableaux suivants présentent les gains reliés à un jeune qui obtient son diplôme d'étude secondaire. Le tableau 2 montre que suite à l'obtention de son diplôme d'étude secondaire, le revenu du jeune augmente d'environ 4700\$. De plus, il paie plus de 1800\$ supplémentaires en impôts et environ 670\$ de plus en TPS et TVQ. L'amélioration de sa scolarité est liée à une baisse du montant reçu en transferts de la part des gouvernements se chiffrant à plus de 4400\$.

¹ Goyette, M., Solis, A., Esposito, T. et Hélie, S. (2016). Rapport de contextualisation : constitution de la cohorte EDJeP. Montréal, Québec : Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérable, ÉNAP; Goyette, M., Esposito, T, Girault, C. (2016). La trajectoire de placement des jeunes sortants assujettis à la loi de protection de la jeunesse Montréal, Québec : Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables, ÉNAP.

² Taux de diplomation après 7 ans et l'âge d'entrée au secondaire est de 12 ans

³ Pourcentage pondéré mesuré à la deuxième vague d'EDJeP alors que les jeunes ont environ 19 ans. Les données EDJeP sondent les jeunes de tous les milieux de placements

Tableau 2: Bénéfices liés à l'obtention du DES sur une année
Intervalles de confiance à 95%

Mesure	Montant	IC inférieur	IC supérieur
Gains en revenu après impôt	4 706,37	3 073,80	6 338,93
Impôt sur le revenu provincial	1 005,80	575,47	1 436,14
Impôt sur le revenu fédéral	803,77	434,16	1 173,38
Baisse des transferts	4 413,97	3 934,78	4 893,15
Revenus de la TPS	224,08	121,13	353,82
Revenus de la TVQ	447,04	241,66	705,87
Total	11 601,04	8 381	14 901,30

Le tableau 3 montre les gains sur la période de la vie active du jeune, soit de 19 à 65 ans. Un taux d'actualisation de 2% est employé. Les chiffres montrent que sur l'ensemble de sa vie, un jeune qui obtient son DES génère 350 000\$ de plus en salaire, taxes, impôts et épargnes en transferts qu'un jeune sans DES.

Tableau 3: Bénéfices liés à l'obtention du DES sur la vie active
Taux d'actualisation de 2%, intervalles de confiance à 95%

Mesure	Montant	IC inférieur	IC supérieur
Gains en revenu après impôt	143 497,90	93 720,60	193 275,10
Impôt sur le revenu provincial	30 667,10	17 546,12	43 788,07
Impôt sur le revenu fédéral	24 507,15	13 237,66	35 776,64
Baisse des transferts	134 582,60	119 972,20	149 193,00
Revenus de la TPS	6 832,31	3 693,35	10 788,06
Revenus de la TVQ	13 630,45	7 368,24	21 522,17
Total	353 717,50	255 538,10	454 343,10

Ces chiffres permettent de dresser un portrait des bénéfices potentiels si le taux de diplomation des jeunes placés augmente. Pour une cohorte de 2000 jeunes, voici les résultats de deux scénarios où le taux de diplomation des jeunes placés rattrape celui de l'ensemble du Québec ou celui des EHDAA.

Tableau 4 : Bénéfices potentiels selon la hausse du taux de diplomation

	Ensemble du Québec	EHDAA
Taux de diplomation	77,4%	56,2%
Différence avec EDJeP	52,2%	31%
Gain potentiel en nombre de diplômés	1052	628
Gains monétaires durant la première année	12 204 294\$	7 285 453\$
Gains sur la vie active	372 110 778\$	222 134 571\$
IC à 95%	268 826 134 à 477 968 931\$	160 477 958 à 285 327 461\$

Si le taux de diplomation des jeunes placés atteignait celui de l'ensemble du Québec, la société tirerait des gains de 372 110 778\$ en valeur présente. Si le taux rejoignait celui des élèves EHDAA, les gains se chiffrent à 222 134 571\$ en valeur présente. Étant donné que cette analyse exclut les épargnes en santé et en justice, cette estimation est conservatrice.

Annexe technique

Modèles basés sur l'Enquête canadienne sur le revenu 2016

	Variables dépendantes			
	Revenu après impôt	Impôt provincial	Impôt fédéral	Transferts
	(1)	(2)	(3)	(4)
Constante	21 932,13*** (615,10)	1 379,33*** (162,14)	1 070.13*** (139.26)	10 447.95*** (180.54)
DES	4 706,37*** (832,85)	1 005,80*** (219,53)	803.77*** (188.56)	-4 413.97*** (244.45)
CEGEP	11 483,06*** (766,54)	2 070,76*** (202,06)	1 620.01*** (173.54)	-4 884.44*** (224.99)
Université	27 934,63*** (813,55)	5 605,50*** (214,45)	4 675.99*** (184.19)	-5 100.73*** (238.79)
Observations	9 183	9 183	9 183	9 183
R ²	0,14	0,08	0,08	0,06
R ² ajusté	0,14	0,08	0,08	0,06
Erreur type du résidu (df = 9179)	689 245,90	181 681,00	156 044.10	202 304.90
Statistique F (df = 3; 9179)	482,02***	278,60***	266.03***	196.36***
<i>Note:</i>		* p ** p *** p<0,01		

Bénéfices liés à l'obtention du DES sur la vie active, taux d'actualisation de 5%

Mesure	Montant	IC inférieur	IC supérieur
Gains en revenu après impôt	88 357,65	57 707,70	119 007,60
Impôt sur le revenu provincial	18 883,02	10 803,88	26 962,15
Impôt sur le revenu fédéral	15 090,08	8 150,99	22 029,17
Baisse des transferts	82 868,15	73 871,89	91 864,41
Revenus de la TPS	4 206,94	2 274,15	6 642,66
Revenus de la TVQ	8 392,84	4 536,93	13 252,10
Total	217 798,70	157 345,50	279 758,10

Propension marginale à consommer

	Dépenses en consommation
Constante	23 644,2600*** (3 199,7430)
Revenu total	0,9523*** (0,0834)
Observations	281
R ²	0,3187
R ² ajusté	0,3162
Erreur type du résidu	1 373 515,0000 (df = 279)
Statistique F	130,5008*** (df = 1; 279)
Note:	* ** *** p<0,01

EDJeP en quelques mots

L'étude sur le devenir des jeunes placés (EDJeP) a été développée par la Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CREVAJ) et ses partenaires dans le but de combler un manque de connaissances sur la préparation à la vie autonome des jeunes placés et la période de l'après-placement, période ayant fait l'objet de très peu d'attention au Québec. Dans un contexte où les sociétés occidentales connaissent toutes un allongement de la jeunesse et un report du passage à la vie adulte, EDJeP s'intéresse aux conditions de vie et de passage à l'autonomie des jeunes de 17 à 21 ans ayant été placés et qui font face à l'injonction paradoxale d'autonomie à la majorité. EDJeP constitue la première étude québécoise longitudinale et représentative sur cette thématique.

Une étude longitudinale en trois temps.

Sur une population cible de 2573 jeunes, un échantillon représentatif de 1136 jeunes Québécois en situation de placement a été rencontré lors de la première vague d'entretiens (taux de réponse de 67,3% parmi les quelque 1600 jeunes de qui nous avons reçu les coordonnées) pour compléter un questionnaire détaillé abordant leurs situations et expériences dans leurs diverses sphères de vie. Ces jeunes, qui avaient environ 17 ans au moment de la première vague, sont rencontrés de nouveau en 2019 (plus de 800 jeunes ont été rencontrés à ce jour), puis encore une fois en 2020 afin de suivre l'évolution de leur cheminement vers l'autonomie.

Un large éventail de sources de données.

Les données issues de ces questionnaires sont aussi croisées avec les données issues du projet intégration jeunesse (PIJ) de 2573 jeunes, dont ceux ayant répondu à EDJeP, satisfaisant aux critères pour faire partie de l'étude. Les données comprennent des informations sur les dossiers administratifs des jeunes en protection de la jeunesse (PIJ) et nous fournissent donc des indications précises sur leurs trajectoires de services et de placement. Nous avons également l'autorisation de la Commission d'accès à l'information (CAI) quant à l'accès aux données administratives permettant de retracer la trajectoire d'utilisation de services du MESRS (éducation), du MTESSS (aide de derniers recours), de la RAMQ (services sociaux et de santé)⁴, ainsi que d'autres données populationnelles afin d'obtenir une compréhension claire des enjeux de transition pour les jeunes placés et veiller à l'amélioration des pratiques et politiques. Le croisement de ces dimensions a pour but de contribuer à la bonification ainsi qu'à la modification de l'offre de services aux jeunes qui quittent un placement de même qu'en ce qui a trait aux politiques sociales qui les entourent.

Une comparaison nationale et internationale.

En complément du suivi longitudinal, EDJeP a été conçue de manière à permettre des analyses comparatives avec deux autres études importantes. D'abord, une comparaison avec l'Étude longitudinale sur le développement des enfants du Québec (ELDEQ) nous permettra d'analyser les trajectoires de jeunes Québécois issus de la population générale et de les comparer aux trajectoires des jeunes sortis de placement. Ces comparaisons permettront de mieux comprendre les défis auxquels font face les jeunes sortant d'un placement. Aussi, d'importants arrimages avec l'équipe menant l'Étude longitudinale sur l'autonomisation des jeunes après un placement (ELAP) en France permettront une comparaison internationale qui élargira encore davantage les connaissances produites par l'étude.

En collaboration avec les jeunes.

EDJeP est menée en étroite collaboration avec les membres du Comité Jeunes EDJeP. Le comité est composé de douze jeunes de 18 à 35 ans qui ont tous connu une expérience de placement et qui ont le souhait, en s'investissant dans le projet EDJeP, d'améliorer les services offerts aux jeunes qui quitteront à leur tour les centres jeunesse et qui commenceront leur parcours vers l'autonomie. Le comité des jeunes a un rôle de conseiller auprès des chercheurs et des différents comités et partenaires de la recherche. Son mandat est de veiller à ce que la participation des jeunes soit significative et basée sur leurs droits à chaque phase de la recherche, de la planification à l'exécution des projets EDJeP.

⁴ Pour chacune de ces sources de données, un échantillon aléatoire équivalent de jeunes non participants à EDJeP sera constitué afin de qualifier les ressemblances et les différences dans les trajectoires de services entre les jeunes EDJeP et les jeunes en population générale.